

Appendix
(P.)
8 March

divers sums of money for the improvement of the Internal Communications in our County, viz:—The sum of £2000 for improving the road from Laprairie to St. John's, and £1000 for opening a new road from St. Timothée to St. Régis, and improving the road through the woods at the Sault St. Louis. I know the road from Laprairie to St. John's. The Commissioners have made their Report to the House. I have not had occasion to pass along that road. I know that much work has not been done on it, on account of the advanced state of the season when the contracts were made.

Q. Do you consider the road from Laprairie to St. John's an important communication.

A. I believe it to be one of the most important communications in the Province; and no road is more travelled.

Mr. Raymond also acquainted your Committee, that the sum voted by the Legislature for the road from St. Timothée to St. Régis, as well as for the Sault St. Louis road, is not by any means sufficient. £10,000 more at least would be required. The distance through the woods, in order to reach the Godmanchester road is from nine to ten leagues. A bridge would be required where the road enters the wood, which would cost about £500.

François Xavier Larue, Esquire, a Member of the House, called in, and being interrogated, answered as follows:—

I know the Seigniorship of Ste. Croix, having been agent for the same since the year 1791. I know the roads in it; there are five concessions almost entirely settled, making in the whole a depth of 140 arpents; the lots in the 6th are all conceded, and the settlement of them commenced: at the end of this concession the Seignior has commenced another on a line having a different course. The soil in general is well adapted for cultivation and favorable for road-making. The lots in this seigniorship are conceded at the rate of one penny currency per superficial arpent. The seigniorship is ten leagues in depth and one league wide; about one fourth of it is settled, the rest is not. There is a road which has been verbalized beginning at the St. Lawrence and running as far as the end of the sixth concession; it is finished as far as the fifth concession and cut through in the two others. The facts alledged in the Petition are true, and the road therein prayed for would be of great use, as well to the inhabitants of Ste. Croix as to those of the Townships, and would encourage settlement. The said road, reckoning from the end of that already made in Ste. Croix to Craig's Road, would be, I think about eight leagues in length. There are about fifty inhabitants who could afford to give some assistance towards making the road in question. I think that to open the road twenty feet wide, would cost at least £700.

Edward Hale, Esquire, called in; and being interrogated, answered, that he held a Lease of the said Seigniorship of Ste. Croix, jointly with the heirs of the late W. B. Coltman, Esquire.

Mr. Hale corroborated the rest of the preceding evidence given by Mr. Larue.

Jacques Labrie, Esquire, a Member of the House, called in, and being interrogated, answered as follows:—The road from l'Abord-à-Plouffe, to La Côte des Neiges is at all times very bad; this arises, firstly, from the nature of the soil which is a blue clay imbibing the water and giving way under pressure so as to form deep
ruts

diverses sommes d'argent pour l'amélioration des Communications Intérieures de notre Comté, savoir; £2000 pour l'amélioration du chemin de Laprairie à St. Jean, et £1000 pour l'ouverture d'un chemin de St. Timothée à St. Régis, et l'amélioration du chemin qui traverse le bois du Saut St. Louis. Je connais le chemin de la Laprairie à St. Jean. Les Commissaires ont fait leur Rapport à la Chambre. Je n'ai pas eu occasion de passer par le chemin. Je sais qu'il n'y a pas eu beaucoup d'ouvrage de fait, parce que la saison était trop avancée lorsque les contrats ont été faits.

Q. Regardez-vous le chemin de Laprairie à St. Jean comme une voie de communication importante?

R. Je la crois une des communications les plus importantes de la Province, et aucun chemin n'est plus fréquenté que celui-là.

M. Raymond a aussi informé votre Comité, que la somme votée par la Législature pour le chemin de St. Timothée à St. Régis, ainsi que pour le chemin du Saut Saint-Louis, n'est pas du tout suffisant; il faudrait encore au moins dix mille louis. Il y a neuf à dix lieues à travers le bois pour gagner le chemin de Godmanchester. Il se trouve à l'entrée du bois du Saut un Pont considérable qui coûterait environ £500.

François Xavier Larue, Ecuyer, Membre de la Chambre, a été appelé, et étant interrogé, a répondu comme suit:—Je connais la Seigneurie de Ste. Croix, en ayant été l'Agent depuis 1791. J'en connais les communications; il y a cinq concessions d'établies presque en entier, formant 140 arpens de profondeur. La sixième est toute concédée, et commence à s'ouvrir, et au bout de laquelle le seigneur a commencé à concéder sur un autre rhomb de vent. Le sol est bon en général, tant pour la culture que pour y faire des chemins. Les terres de cette seigneurie sont concédées à deux sols courant par arpent en superficie. La seigneurie a dix lieues de profondeur sur une lieue de front, et il y en a environ un quart d'établi; le reste ne l'est point. Il y a un chemin de verbalisé qui prend au fleuve jusqu'au bout de la sixième concession; il est fini jusqu'à la 5e. concession, et ébauché dans les deux autres.

Les faits contenus dans la Pétition sont vrais, et le chemin demandé par icelle serait très-avantageux tant aux habitants de Ste. Croix qu'à ceux des Townships, et encouragerait beaucoup les établissements. Le chemin à prendre au bout de celui fait dans Ste. Croix jusqu'au chemin de Craig aurait, je crois, environ huit lieues de long. Il y a environ cinquante habitants qui pourraient donner quelque aide pour faire le chemin. Je pense qu'il faudrait au moins, pour ouvrir le chemin vingt pieds de large, £700.

Edward Hale, Ecuyer, a été appelé, et étant interrogé, a répondu:—Qu'il est locataire de la seigneurie de Ste. Croix, conjointement avec les héritiers de feu W. B. Coltman, Ecuyer.

M. Hale a corroboré le reste du témoignage de M. Larue.

Jacques Labrie, Ecuyer, Membre de la Chambre, a été appelé, et étant interrogé, a répondu comme suit:—Le chemin depuis l'Abord à Plouffe à la Côte des Neiges est toujours très-mauvais; ce qui vient—1^o. de la nature du sol, qui est une glaise grise, qui se détrempe et se creuse considérablement, et où il se
forme

Appendice
(P.)
8 Mars.